

## Les signataires du contrat de branches n° 9 « Formation professionnelle »



L'État représenté par :

- › Le Préfet de Région
- › La Rectrice de Région Académique, Rectrice de l'Académie de Lille, Chancelière des Universités
- › La Rectrice de l'Académie d'Amiens, Chancelière des Universités
- › La Directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
- › Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
- › Le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale



La Région représentée par :

- › La Vice-Présidente en charge de la formation professionnelle



Pôle emploi Hauts-de-France

## FFP - Fédération de la Formation Professionnelle

Acteur majeur du secteur de la formation professionnelle, la FFP porte sur l'ensemble du territoire une action dynamique au service d'un secteur innovant et de qualité.

La FFP offre les conditions pour que chacun trouve sa place dans les mutations économiques, technologiques et sociales, qu'il soit jeune, demandeur d'emploi, salarié ou employeur.

> Site web : <https://lesacteursdelacompetence.fr>

## SYNOFDES - Syndicat National des Organismes de Formation de l'Economie Sociale

Le Synofdes accompagne ses adhérents sur toutes les questions administratives ou juridiques inhérentes à la vie d'un organisme de formation.

En tant qu'organisation professionnelle représentative du secteur, le Synofdes représente et défend ses adhérents auprès des pouvoirs publics.

Le Synofdes négocie les accords au sein de la convention collective des organismes de formation.

> Site web : <https://synofdes.org>

